

OFFRE DE STAGE – Élève-avocat – Droit fiscal – Lyon – Janvier ou Mars 2024

Le Cabinet LexCase recherche un(e) stagiaire élève-avocat pour le département Droit fiscal du bureau de Lyon, pour une durée de 6 mois.

Ce stage s'inscrit dans le cadre du stage de fin d'école des avocats, à partir de janvier ou mars 2024.

Présentation

Notre Cabinet : Le cabinet LexCase est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire spécialisé en droit privé et public des affaires.

LexCase est présent à Paris, Lyon et Marseille. L'équipe compte plus de 50 professionnels répartis dans ces trois villes et est le partenaire français de cabinets étrangers.

Fort de ses transformations, le cabinet est aujourd'hui une référence en droit privé et public des affaires.

Notre équipe : Le département fiscal de LexCase conseille les entreprises françaises et étrangères, ainsi que les particuliers, autour de trois axes principaux :

- Le haut de bilan : création, le développement et la transmission d'entreprises
- La gestion opérationnelle de l'entreprise
- Les relations avec l'administration fiscale

LexCase accompagne les entreprises, leurs dirigeants et leurs actionnaires dans leurs opérations de développement et de restructuration.

Expertise :

- Développement et restructuration de groupes familiaux : fusions/acquisitions, OBO
- Transmission des entreprises
- Optimisation des rémunérations et de la gestion patrimoniale
- Accompagnement des fonds d'investissement : due diligence, structuration des prises de participations et de leur financement, management package
- La gestion fiscale de l'entreprise : l'optimisation et la sécurisation des opérations de l'entreprise

LexCase a développé une expertise spécifique de gestion fiscale opérationnelle au cœur de l'activité de l'entreprise, notamment dans les groupes internationaux.

Expertise :

- Analyse, optimisation et sécurisation du taux effectif d'impôt : tax planning, documentation des prix de transfert
- Assistance des sociétés dans le cadre de leurs discussions et négociations avec les autorités fiscales, en France et à l'étranger (demandes d'agrément fiscaux, contrôles fiscaux, etc.)
- Conseil de groupes français dans le cadre de leur implantation à l'étranger, et de groupes étrangers pour leur implantation en France : choix de la structure d'accueil, financement, allocation et rapatriement des revenus, utilisation des conventions fiscales internationales
- Analyse TVA des flux nationaux/internationaux

- L'accompagnement des entreprises et des particuliers dans l'ensemble de leurs relations avec l'administration fiscale.

LexCase assiste et représente quotidiennement les entreprises et les particuliers à chaque étape de leurs différentes relations avec l'administration fiscale.

Expertise :

- Contrôles fiscaux (procédure de rectification contradictoire, taxation d'office, etc.), à chaque étape de la procédure
- Contentieux fiscaux devant les tribunaux
- Réponses aux demandes d'information de l'administration fiscale
- Réclamations contentieuses ou demandes de remises gracieuses
- Assistance dans les contentieux dits " de masse "
- Demandes d'agrément et de rescrits fiscaux
- Régularisation de situation fiscale

LexCase organise également régulièrement des formations sur ces thèmes sur sa plateforme LexFormation.

Votre mission :

Vous aurez vocation à intervenir en support de notre équipe lyonnaise sur l'ensemble des dossiers du département.

Parfaitement intégré au sein d'une équipe de 5 avocats, vous participerez à l'ensemble du travail de conseil et de contentieux : rendez-vous clients, tableurs Excel, consultations, formations.

Profil recherché :

Niveau d'études requis : Élève-avocat et/ou titulaire d'un troisième cycle (idéalement DJCE, Master II en droit fiscal).

Vous disposez :

- D'une ou plusieurs expérience(s) en cabinets d'avocats ;
- D'une maîtrise de l'anglais ;
- D'un goût pour le conseil et le contentieux ;
- D'une compréhension des enjeux opérationnels et des besoins des entreprises.

Nous recherchons une personne motivée, rigoureuse et dynamique.